

République Française	CONSEIL MUNICIPAL	Délibération n° 2024.01.19 Du 3 avril 2024
Département des Yvelines	L'an deux mille vingt-trois, le 3 avril, à 20 heures, les membres du Conseil municipal, régulièrement convoqués le 27 mars, se sont réunis, salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Olivier Delaporte, Maire.	
Ville de La Celle Saint-Cloud  La Celle Saint-Cloud	Objet : Autorisation de lancer une procédure formalisée pour le marché d'acquisition de mobilier pour la médiathèque Accusé de réception en préfecture 078-217801265-20240403-DE2024-01-19-DE Date de réception préfecture : 09/04/2024	
Secrétaire de séance : Françoise ALBOUY	<p>VU le Code général des collectivités territoriales,</p> <p>VU le Code de la commande publique,</p> <p>VU l'avis favorable de la Commission Aménagement – Bâtiments – Transports réunie le 19 mars 2024,</p> <p>CONSIDERANT qu'en vue de l'ouverture prochaine de la médiathèque, il convient de lancer un marché pour faire l'acquisition de mobilier, selon la procédure formalisée de l'appel d'offres ouvert européen,</p> <p>CONSIDERANT que le marché sera alloté en 3 lots :</p> <p><u>Lot 1</u> : Achat de mobilier pour ameublement de la médiathèque Montant estimatif total : 195 500,00 € HT</p> <p><u>Lot 2</u> : Achat de matériel pour rayonnage Montant estimatif total : 213 700,00 € HT</p> <p><u>Lot 3</u> : Achat de matériel de signalétique Montant estimatif total : 44 200,00 € HT</p> <p>CONSIDERANT que les crédits nécessaires à la mise en œuvre de ce marché sont prévus au budget,</p> <p>CONSIDERANT que l'analyse des offres sera présentée en Commission d'appel d'offres chargée d'attribuer chaque lot à la société ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse après analyse et conformément aux critères qui seront indiqués au règlement de consultation,</p> <p>Le Conseil municipal, Après en avoir délibéré, A l'unanimité des membres présents et représentés,</p> <p>DECIDE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'autoriser Monsieur le Maire à lancer la procédure formalisée pour le marché d'acquisition de mobilier pour la médiathèque ; - D'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés avec les sociétés ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse pour chaque lot après analyse des offres et attribution par la Commission d'Appel d'Offres, et à la signature des éventuels avenants à intervenir. 	
En exercice : 35 Présents : 29 Pouvoirs : 4 Votants : 33		
Pour : 33		
Présents <u>Le Maire</u> Olivier DELAPORTE <u>Les Maires-adjoints</u> Sylvie d'ESTEVE Pierre SOUDRY Sophie TRINIAC Valérie LABORDE Benoît VIGNES Anne-Sophie MARADEIX Michel AUBOUIN Dominique PAGES Richard LEJEUNE Mohamed KASMI <u>Les Conseillers</u> Laurent BOUMENDIL Bruno-Olivier BAYLE Geneviève SALSAT Laurent DUFOUR Françoise ALBOUY Birgit DOMINICI Georges LEFEBURE Pierre QUIGNON-FLEURET Oliver MOUSTACAS Nathalie PEYRON Philippe LERIN Andrée BLOCH Blaise VIGNON Jean-Luc PRIEUR Jean-François BARATON Jean-François THOMAS Marie-Pierre DELAIGUE Olivier BLANCHARD		
Absents excusés : Naïma CONTE EL ALAMI Vincent POUYET Absents ayant donné pouvoir : Juliette DECAUDIN Hélène ALEXANDRIDIS Carmen OJEDA-COLLET Stéphane MICHEL		
	<div style="text-align: right;">  Pour extrait conforme au registre Le Maire,  Olivier DELAPORTE </div>	

La présente délibération fera l'objet des mesures de publicité et de transmission prévues par les textes de loi en vigueur. Elle pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans les deux mois à compter de sa publication.

Acte rendu exécutoire en vertu de son
dépôt en Préfecture le 09/04/2024
et de sa publication le 10/04/2024
P/le Maire
Par délégation


Angélique LEDUCQUE
Directrice ressources



Accusé de réception en préfecture
078-217801265-20240403-DE2024-01-19-DE
Date de réception préfecture : 09/04/2024